

Nom (s) de la maison : La nouvelle église

Cadastre de 1827 : Parcelle n°359

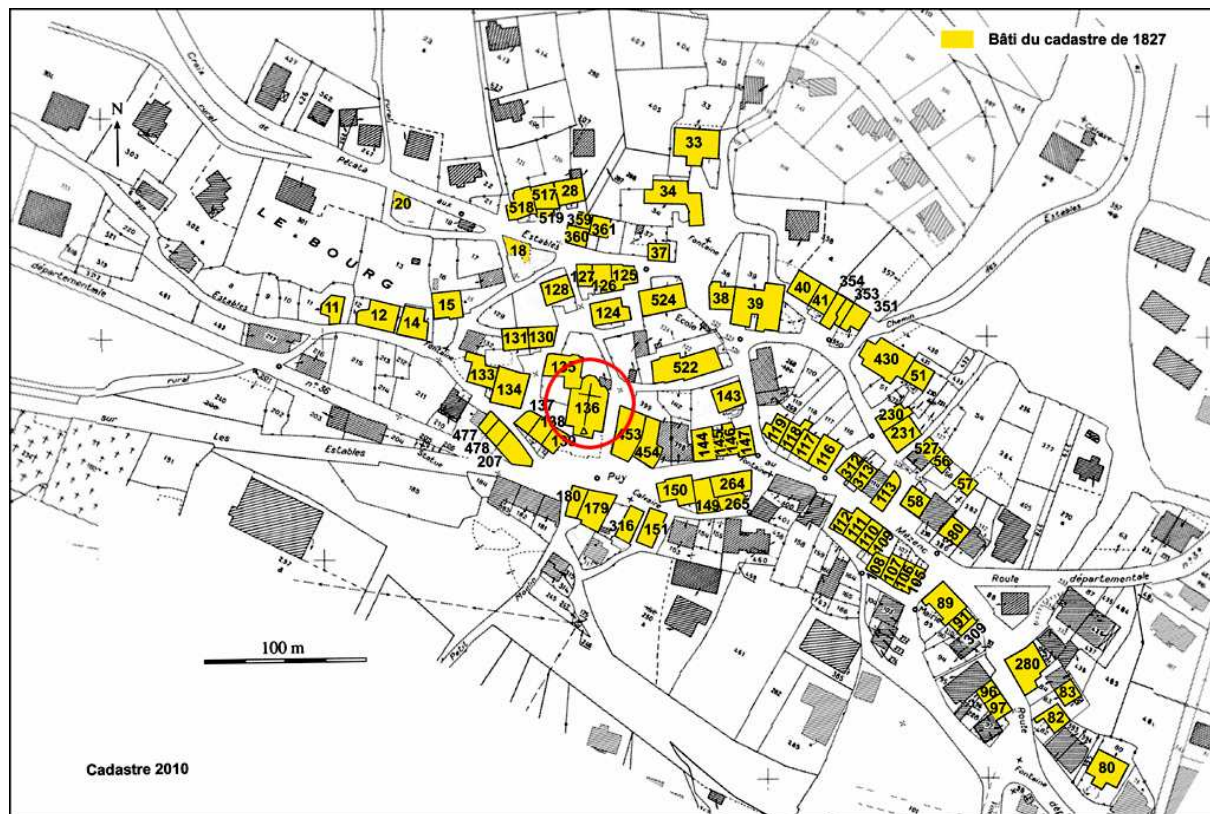
Cadastre de 2010 : Parcelle n°136

Thème développé :

Contributeurs : Laurence Exbrayat, Dédé Eyraud, Marcel et Paulette Eyraud, † Louis Habouzit, Pierre Michel, Charlie Paya, Ernest Ribbes

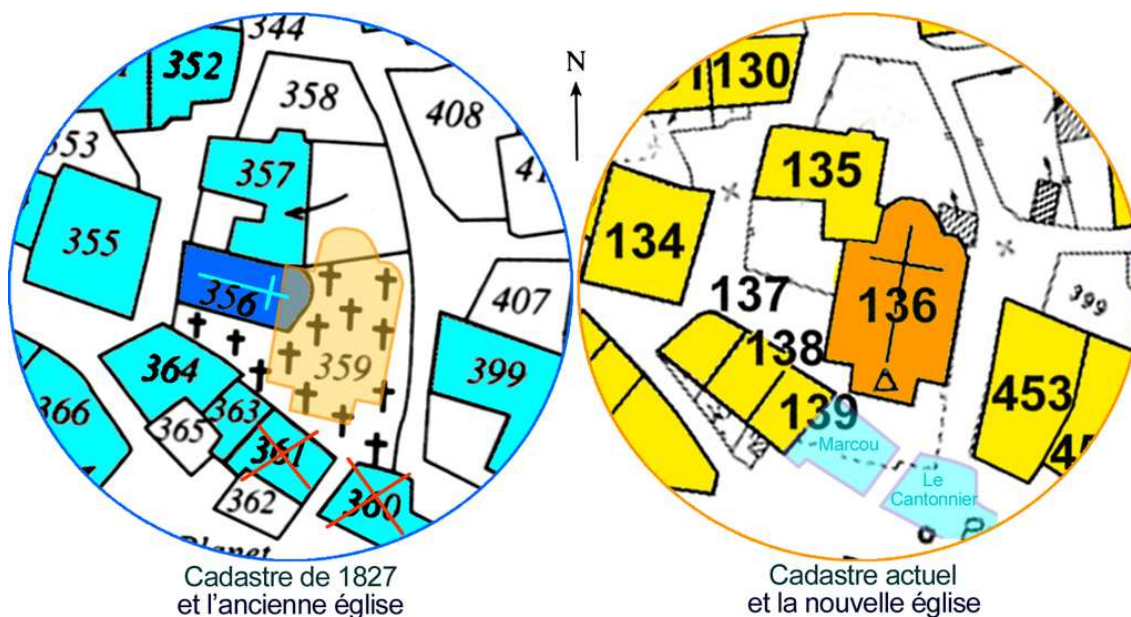
Indice du document : 1

Date de rédaction/Correction : 3 mai 2011



L'histoire de l'église actuelle est riche mais courte puisque c'est seulement en 1907 qu'elle a été inaugurée. Bâtie sur la même parcelle mais un peu plus à l'est, elle remplaçait, en utilisant ses débris, la vieille église romane. Leurs deux histoires sont indissociables.

Ce qui frappe tout d'abord sur les relevés c'est la disposition originale nord-sud de la nouvelle église, en contradiction avec les règles, respectées par l'ancienne, disposée est-ouest.



Sa gestation fut laborieuse et semée d'embûches.

C'est en juillet 1897 que l'on évoqua pour la première fois la reconstruction de l'église dans une réunion du Conseil de Fabrique. La municipalité avait en effet, peu de temps auparavant, mandaté l'architecte départemental pour une première étude. Lors de sa délibération du 14 août 1898, elle approuva ce projet. À la suite de la demande du préfet, il fut soumis à l'avis du Conseil de Fabrique qui en délibéra le 8 janvier 1899, rejeta l'orientation Est-Sud Est proposée ainsi que l'emplacement du bâtiment et réclama la reconstruction du presbytère. Malgré la demande expresse du préfet au Conseil de Fabrique d'accepter le projet initial, ce dernier fut rejeté par les conseillers lors de leur réunion du 22 avril 1900. Le Conseil renvoya le dossier et sollicita une seconde étude. La même année, une campagne de presse se déclencha contre la proposition de démolition de l'ancienne église et des pressions furent exercées sur le maire de la commune. Très rapidement, deux clans se constituèrent : d'une part la municipalité et les autorités civiles, d'autre part le Conseil de Fabrique et les autorités ecclésiastiques qui prétendaient défendre « le désir de l'opinion ». Il faut dire que chaque dimanche, cette *opinion* se réchauffait le cœur autour d'une prière récitée lors de la grand'messe : « *Ô charitable et Saint patron, Saint Philibert, écoutez mes prières par lesquelles je vous demande... de prendre sous votre protection l'affaire de l'église que nous vous recommandons avec insistance. Que son issue soit pour la plus grande gloire de Dieu et le salut de notre âme* » C'est le 27 juin 1900 que le nouveau curé du village, l'abbé Boussit, prit ses fonctions. L'affaire de l'église s'enlisant au rythme du délabrement de l'ancien édifice et de son presbytère, il devenait urgent de prendre une décision. Le 10 mars 1901, le Conseil municipal décida donc de créer une Commission d'entente composée de :

- P. Verdier, architecte départemental
- P. Boussit, curé
- J.B. Chabanel, maire
- P. Testud, adjoint
- T. Michel, conseiller

Réunie pour la première fois le 11 juillet 1901, elle aboutit à un accord entre le Conseil municipal et le Conseil de fabrique le 3 février 1902 sur les plans et devis de l'architecte.

Mais ce n'était que la fin du premier acte : les difficultés financières prirent le relais.

Le dossier, approuvé le 28 mars 1902 par la commission départementale, puis le 8 avril par l'évêque du Puy, fut envoyé à Paris. Il fut retourné pour insuffisance de fonds. Le devis s'élevait en effet à 64.000 francs alors que la Commune n'en apportait que 38.000. Bien que le Conseil municipal ait voté une « rallonge » de 10.000 francs sous forme d'un prêt, le dossier fut à nouveau refusé au mois d'août par le Ministère de l'Intérieur et des Cultes, cette fois-ci pour vice de forme. Il était demandé à l'architecte départemental de le mettre en conformité avec les normes qu'imposait le Comité des édifices diocésains.

La deuxième version fut approuvée le 1^{er} février 1903 par le Conseil de Fabrique qui en profita pour mettre fin aux objections « artistiques » en rejetant définitivement le contre-projet d'agrandissement de l'ancienne église. Cependant le Conseil faisait valoir la pauvreté de ses revenus et le dénuement des habitants et réclamait une aide du gouvernement.

À la suite de nombreuses démarches du nouveau curé auprès du député Durand et des Conseillers généraux locaux, une aide sous condition de 9.000 francs fut finalement accordée par le gouvernement. Pour que les fonds soient débloqués, il fallait en effet que le Conseil de Fabrique ne revendique aucun droit de propriété sur le futur édifice et reconnaisse qu'il appartenait bien à la Commune des Etables. Ce qui fut fait.

Le budget était ainsi bouclé, mais des « difficultés locales » vinrent alors retarder la mise en œuvre de ce projet si laborieusement élaboré. L'appel à candidature, lancé le 20 septembre 1903 avait conduit à l'adjudication des travaux à M. Tournayre, entrepreneur au Monastier, mais cette adjudication fut suspendue dès le 29 octobre par la préfecture à la suite d'une pétition contestant l'utilisation des fonds que la Commune comptait recueillir par la vente de terrains communaux situés sur l'Alambre afin de financer la construction de l'église. Des arrière-pensées avaient probablement

motivé cette pétition car parmi les 17 membres qui l'avaient signée, figuraient trois ou quatre habitants de la commune de Moudeyres et « *quelques forains* » (Livre de Paroisse Tome II, page 113 - Abbé Cortial) dont on peut se demander ce qu'ils venaient faire dans cette aventure. Toujours est-il que les habitants de l'Alambre et les Infruits qui avaient signé le document revendiquaient appartenir à une section⁽¹⁾ bénéficiant autrefois de l'usufruit des communaux mis en vente, et demandaient la nomination d'une Commission syndicale pour décider de l'emploi des fonds, chose qui leur fut accordée par la préfecture le 10 novembre 1903. Bien que cette commission se déclarât favorable à l'emploi des fonds pour la construction de l'église, une nouvelle requête fut déposée à la Préfecture, prétendant illégitime le vote par la municipalité des Estables de la vente de terrains qui, selon les demandeurs, ne lui appartenaient pas. Cette demande fut rejetée par la Préfecture, compte tenu de la « *jouissance immémoriale et continue du pacage de l'Alambre par le bourg des Estables* » et à la suite de pourparlers officieux, les derniers contestataires retirèrent leur revendication. L'adjudication des travaux put ainsi être définitivement faite en faveur de M. Tournayre⁽²⁾ le 18 octobre 1903 et le brave curé put modifier la fin de l'invocation dominicale en « *... je vous demande de prendre sous votre protection les travaux de l'église que nous vous recommandons avec insistance* ».



L'abbé Cortial devant l'Assemblée (École actuelle)

C'est dans ces conditions qu'en avril 1904, la destruction de l'ancienne église commença. En attendant que le nouveau bâtiment soit opérationnel, le culte fut célébré, à partir du 29 mai, dans l'« Assemblée » (qui deviendra plus tard l'école « *libre* » des religieuses). Dans le contexte de la célèbre saga filmographique de Giovannino Guareschi des années cinquante, on peut dire que l'Assemblée aurait pu être pour don Camillo le curé, ce que la Maison du Peuple était pour Peppone le maire. Ce bâtiment, situé non loin de la cure, avait été construit à l'emplacement d'une masure par les soins de l'abbé Rivet, peu avant 1850, pour accueillir les œuvres pie.

1 Pour la définition des biens sectionnaux, voir la fiche de Cléry

2 Jean-Pierre Tournayre s'est marié en 1907 à Élodie Rose Eyraud, fille de Victor Eyraud et de Rosalie Morel de La Blache (Voir fiche de La Blache, parcelle 399)

On imagine cette population de près de mille âmes, entassée dans ce bâtiment exigu de deux étages. La chapelle était installée au premier. Pendant l'office, les hommes occupaient le rez de chaussée. S'ils ne pouvaient rien voir de la cérémonie, du moins pouvaient-ils en entendre des bribes par la trappe de l'escalier. À la belle saison, nombre d'entre eux prenaient place à l'extérieur sur le mur du jardin, et c'est par les fenêtres ouvertes qu'ils recevaient le message divin. On ne peut dire que les femmes aient été logées à meilleure enseigne. Installées au premier, elles profitaient de la vue, mais elles s'entassaient autour de l'autel dans des positions fort inconfortables. Les enfants, quant à eux, étaient massés dans la sacristie attenante, toujours sous la surveillance de la béate qui faisait des allers-retours pour leur indiquer la progression des diverses parties de l'office.

Cela dura deux longues années.

Fin avril 1904 commencèrent les travaux de fondation de la nouvelle église et c'est le 19 juin 1904 qu'en fut posée et bénie la première pierre que l'on peut facilement distinguer de nos jours. Placée à l'extérieur de la nef latérale, côté sud, elle fait angle et porte une croix sculptée sur ses deux faces apparentes.



La première pierre bénie le 19 juin 1904

Sous cette pierre, dans un étui, est placé le procès-verbal de la bénédiction dont le libellé, en latin, est le suivant :

« *Benedictio et impositio primarii lapidolis ecclesia recedifiam dae Les Etables.*

Anno Domini Nostri Jesu-Christi 1904, die Junu 19^a, etsi tempore perturbats, Rev^{mo} Constante Guillois Aniciensis Episcopo, Petro Boussit parochiam administrante, Alexandro Descours operis Fabrica praside, François Giraud regionem regente, benedictus est primarius lapis ecclesia in hoe loco les Etables recedificanda, in honorem patroni sancti Philiberti abbatis.

In ista autem capsula reclusa sunt numismato sanctorum Benedicti et Bernardi, sancti Francisci Regis, sanctissimi Rosarii, Immaculæ prodigiorum, Immaculata Conceptionis Lourdes et sacratissimi Cordis Jesu necnon nummos 0,25 centesimorum 1903°(nickel).

+ Adoretur in sempiternum Sanctissima Trinitas : Pater et Filius et Spiritus Sanctus-quam ecclesiam delineavit P. Verdier architectus Podiensis et adificavit L. Tournayre artifex Le Monastier-sur-Gazeille - odstantibus, cum magna fidelium corona, DD Parochis : P. Boussit Les Etables, F. Gerbier St Front ; J. Richaud Freycenet-Lacuche, Vidil Borée (Ardèche), J. Cornut Les Vastres, M. Figon Chaudeyrolles et vicario P. Cortial Les Etables et insuper F. Giraud Les Etables, A. Descours Le Planas et L. Tournayre Le Monastier ».

Comme il est indiqué dans ce procès-verbal, des médailles de Saint Benoît, Saint Bernard, Saint François Régis, du Rosaire, de l'Immaculée Conception de Lourdes, du Cœur de Jésus, ainsi que quelques pièces de 25 centimes 1903 en nickel furent placées dans l'étui.



*Cette carte postale peut-être datée de l'année 1904 :
On distingue, sur la gauche, le porche de l'église en construction*



Agrandissement de la carte postale

Le 11 novembre 1905, le gros œuvre est achevé jusqu'à la chambre des cloches.

C'est alors que, le 9 décembre 1905, éclate dans les cieux de la catholicité le coup de foudre de la loi de séparation des Églises et de l'État, adoptée à l'initiative du député socialiste Aristide Briand. Elle est l'aboutissement d'un affrontement violent qui a duré presque vingt-cinq ans et qui a opposé deux visions de la France : la France cléricale favorable au concordat et la France républicaine et laïque. Elle remplace le régime du concordat de 1801 et précise que :

- Les ministres des cultes (évêques, prêtres, pasteurs, rabbins...) ne sont plus rémunérés par l'État
- Les biens religieux propriété de l'État ou des communes depuis 1789 le restent mais l'État se réserve le droit de les confier gratuitement aux représentants des Églises en vue de l'exercice du culte.

Hormis la nécessité de financer désormais leur curé et leur vicaire, rien ne change pour les paroissiens establain en ce qui concerne la construction de leur église qui reste propriété de l'État.

Par lettre du 4 janvier 1906, M. le préfet de la Haute-Loire approuve le devis relatif à la construction de la chambre du clocher et de la flèche, les derniers obstacles suscités par quelques protestations

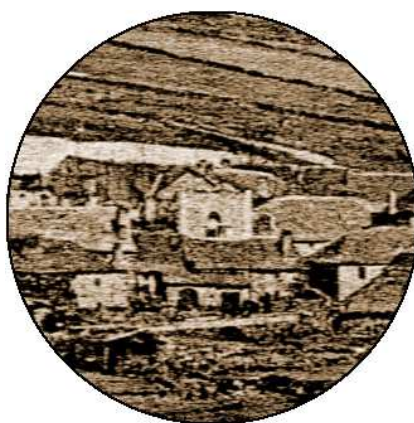
ayant été réglés à la suite de pourparlers.

Par contre, la loi de séparation prescrivait aux agents de l'Administration des Domaines, l'inventaire descriptif et estimatif des biens d'église avant de les confier aux associations culturelles. Cela créa une vive réaction en France et surtout en Haute-Loire, ce qui valut au département le nom de « Pays des inventaires ».

Louis Habouzit, curé des Estables, témoigne dans son livre « Les Estables, Village cévenol et millénaire » :



*Cette carte postale peut être datée de l'année 1905 :
L'église est construite jusqu'à la chambre des cloches*



Agrandissement de la carte postale

« Dans le mois de février et mars 1906, le Velay présentait un aspect vraiment étrange. Appels de tocsins, paysans accourant la trique au poing, le fusil sur l'épaule, groupes bruyants, pressés aux abords des églises, longues colonnes d'hommes de troupe escortant un landau et s'avançant lentement sur les routes recouvertes de neige durcie par le gel ou soulevée en fine poussière par la rafale glacée, troublant de leur présence et de leurs clameurs la tranquillité séculaire de nos plateaux et de nos vallées.

On y voyait des messieurs en chapeau haut-de-forme, en gants clairs et en bottes vernies, essoufflés, mouillés, grelottants mais griffonnant sans trêve dans des feuilles arrachées de volumineux calepins ; journalistes venus de Paris, espèce inconnue jusqu'alors ici et que nos braves campagnards considéraient avec curiosité, quand on ne les confondait pas avec les inventorieurs. »

Ces troubles touchèrent également le village, bien qu'il n'y ait pas grand-chose à sauver, l'église étant en construction et ses biens se résumant à quelque pauvre mobilier stocké dans la chapelle provisoire. Le 11 août 1905, la Préfecture avait exigé du curé l'envoi de l'inventaire des biens dépendant de la manse curiale des Estables, inventaire devant ultérieurement être vérifié par un agent du fisc. C'est alors que commence l'épopée.

Les autorités désignent le percepteur de Fay-le-Froid (Fay-sur-Lignon) pour procéder à l'inventaire aux Estables et des troupes sont cantonnées à Freycenet-Latour et à Moudeyres, en prévision de troubles éventuels.

Le 9 mars 1906, le bruit se répand que l'inventorier est en route. Aussitôt, hommes, femmes et enfants, armés de fourches, faux, triques ou autres instruments contondants et coupants se rassemblent pour s'opposer à « *un acte sacrilège et odieux* ». Mais il s'agissait d'une fausse alerte et chacun rejoint ses foyers après une bénédiction solennelle.

Le 16 mars, nouvelle alerte. Cette fois-ci, c'est sérieux : des troupes sont en marche vers le village. Une fois de plus, la population se regroupe autour de l'Assemblée, armée jusqu'aux dents. Mais l'attente est vaine : la troupe prise dans une forte tempête de neige a rebroussé chemin et regagné ses cantonnements.



*Cette carte postale peut être datée de l'année 1907 :
Le clocher n'est pas terminé.*



*Agrandissement de la carte postale
Derrière à gauche, « Le Trater », chaumière disparue*

C'est le 29 mars que les choses se corsent. L'agent mandaté change de stratégie et privilégiant la ruse, il arrive furtivement au village à 8h15 du matin, sans que les fabriciens ni le curé, alors occupé à enseigner le catéchisme, n'en soient prévenus. Il se faufile vers la cure mais se fait repérer ; la foule accourt. Le fonctionnaire, craignant pour son intégrité renonce à sa mission et supplie le curé de le raccompagner jusqu'à la sortie du bourg. Et c'est ainsi, sous la protection du pasteur et les huées de la foule qu'il rejoint piteusement l'escorte de trois gendarmes de Fay qui l'attendaient prudemment devant « le Château », à 200 mètres de là. Cependant, les ordres étant les ordres, deux des gendarmes reviennent au village... nouvelle mobilisation... mais c'est seulement pour faire signer au maire l'attestation prouvant qu'ils se sont bien rendus sur les lieux.

L'administration essaya de sauver la face en envoyant, le 20 novembre 1906 « l'agent Rocher » faire signer au curé un inventaire qui n'était autre que celui envoyé en 1905 et qui estimait les biens (des objets de culte) à 3.200 francs. Mais c'était faire fi de l'obstination du pasteur. Le pauvre percepteur, arrivé à 8 heures du matin à bicyclette de Fay reprit aussitôt le chemin du retour après avoir essuyé un refus poli mais ferme de l'abbé Boussit. Le document fut envoyé sous pli recommandé au Conseil de Fabrique et l'affaire s'arrêta là. En application de la loi de séparation, ce Conseil fut dissout le 9 décembre 1906.

Ces péripéties n'affectèrent en rien les travaux d'achèvement de la nouvelle construction. Le 26 août 1906, après accord de l'architecte, une messe est célébrée dans le nouvel édifice dont les travaux ne sont pas entièrement achevés.

Puis, « *Le 25 novembre 1906, fête de la sainte Catherine, par un beau temps providentiel, la nouvelle église paroissiale des Estables, construite par les soins de M.le curé Boussit, sous l'administration de M. Giraud, maire et de son successeur M.Laffont, M. Alexandre Descours étant président de la Fabrique, a été solennellement bénite par M. le chanoine Mounier, vicaire général, délégué de Monseigneur l'Evêque, assisté de....* » (L. Habouzit).

A partir de cette date, le culte fut célébré dans la nouvelle église. Toutefois, la flèche restait inachevée à cinq mètres de son couronnement, à la suite d'un différent avec l'entrepreneur qui nécessita l'intervention des tribunaux. Et ce n'est que le 17 juillet 1907 que fut posée la dernière pierre de cette flèche. Le 13 août de la même année, la croix en fer forgé était scellée à son sommet et le 5 septembre le perron de la façade achevé.

Les deux cloches furent installées le 19 septembre 1907 dans le beffroi de l'église, le mobilier définitivement installé l'année suivante.

Restait à bâtir le grand escalier d'accès dont la construction fut retardée par la nécessité d'agrandir auparavant la place et donc de démolir la maison « Vez lou Tzaser » (parcelle 360) et « Chez Marcou » (parcelle 361). Ceci ne sera mené à bien que dans les années 1980.

Si le projet de conserver l'ancienne église avait été adopté, on aurait été frappé, en rentrant respectivement dans l'une et dans l'autre, par leur différence de luminosité. L'ancienne église, de style roman, aux murs épais, n'étaient éclairée que par de petites ouvertures laissant chichement passer la lumière, comme en témoigne le croquis qu'en avait fait M. Thiollier à la fin du XIX^e siècle.



L'abbé Cortial devant l'ancien escalier



*La nouvelle église peu après sa construction.
Au milieu de la photo, Vez lou Tzaser, derrière, le pignon de Chez Marcou
, maisons qui seront détruites pour construire l'escalier de l'église.*



*En 1964, Vez lou Tzaser est détruite mais Chez Marcou est toujours debout, ainsi que la conque.
Un petit escalier permet d'accéder à l'église*



À gauche de La Blache (Parcelle 399), le grand escalier de l'église en construction (1965).

La nouvelle, par contre, est éclairée par dix huit ouvertures de grandes dimensions, qui la baignent le matin dans la clarté du soleil levant et l'irisent le soir des ors du couchant.



Le chœur de l'église, vu de la tribune

Initialement, de simples vitrages garnissaient ces ouvertures. C'est au cours des années 1919 et 1921 que furent posés les vitraux qui ornent l'église. « Ils sont dus à la générosité des familles dont les noms se trouvent inscrits en médaillon au bas de chacun d'eux. Ces vitraux sont sortis de l'atelier de M. Borie, maître verrier au Puy. L'ensemble forme un assez bel effet décoratif, dont les couleurs un peu vives jettent une note gaie dans la grande clarté de l'église.

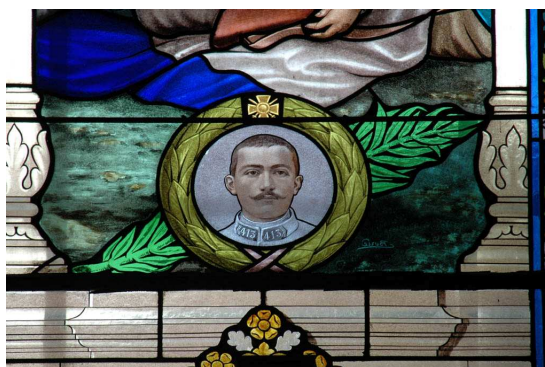
Dix-huit vitraux inondent ainsi de lumière l'église paroissiale et tamisent un peu la lumière trop crue qui entrait auparavant à travers les doubles verrières. » (Registre paroissial).



Saint Philibert, patron de l'église



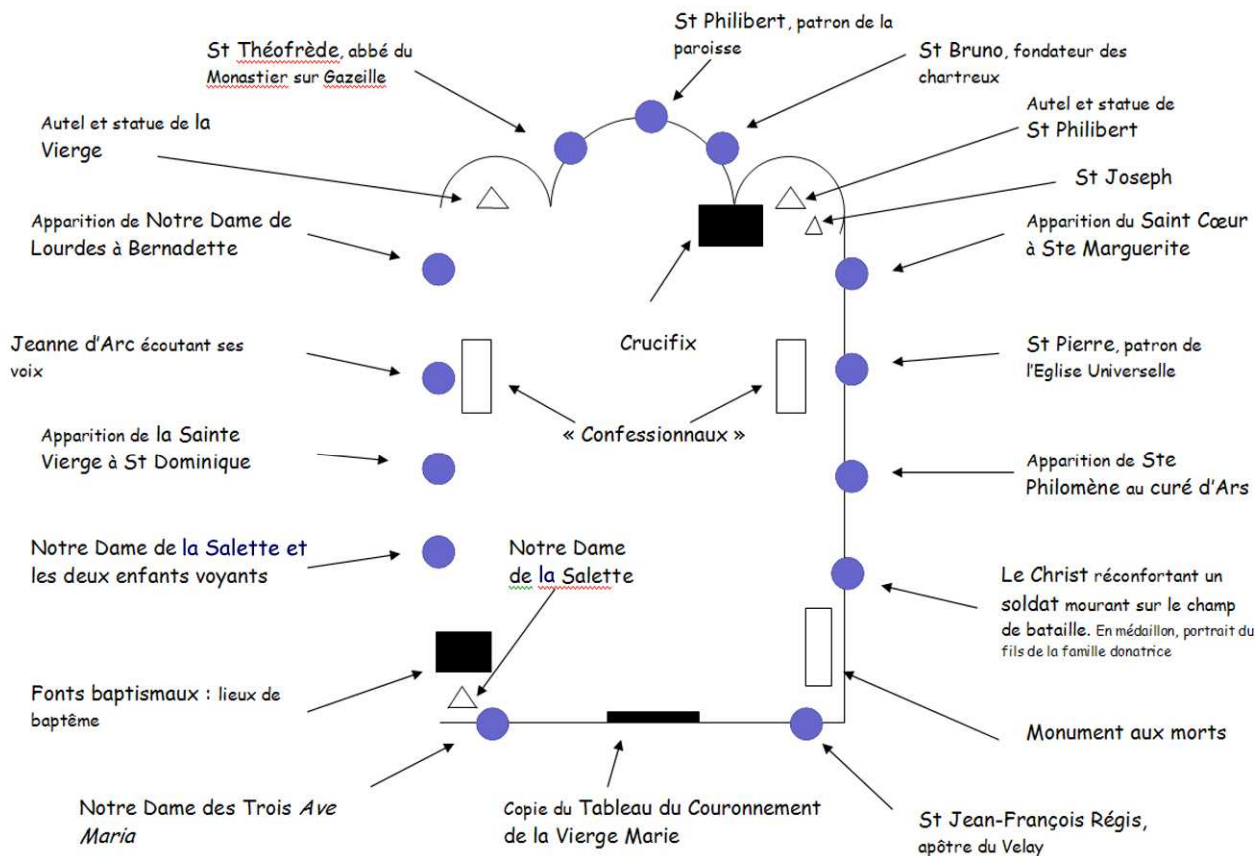
Saint Bruno, fondateur de l'ordre des chartreux



Pierre Prosper Michel, fils du donateur
Quelques vitraux de la nouvelle église

Charles Borie est né et mort au Puy (1877-1957). Il a d'abord été élève d'Eugène Chausse, peintre verrier chez qui il entre en apprentissage en 1890. Il se perfectionne ensuite à Nice après 1900. Il se met définitivement à son compte en 1912. Sa réputation s'étend dans toute l'Auvergne, le Vivarais et les départements limitrophes. Outre les vitraux de l'église des Estables, il a réalisé ceux de Recharingues et Saint Hostien ainsi que les 12 vitraux de l'église catholique de Sacred Heart à Honolulu (Hawaï), exécutée en collaboration avec Eugène Chausse. On lui doit aussi, au Puy, les vitraux civils de la Caisse d'Épargne, de la Dentelle au Foyer et du dôme du bâtiment de la Verveine du Velay

Plan de l'église actuelle



A la tribune, vitrail à trois compartiments : au centre et en médaillon, la Vierge Noire du Puy, sur les deux côtés, deux évangélistes sans attribut

Document : Laurence Exbrayat

Plan de l'église actuelle

A droite en entrant dans l'église, on peut admirer le vitrail offert par la famille Michel et décrit comme « *Le Christ réconfortant un soldat mourant sur le champ, de bataille, soutenu par la France, avec le portrait d'un second soldat en médaillon* ». Trois curiosités nous y arrêtent. Tout d'abord, le peintre verrier a signé de son nom inversé « eiroB ». Il s'agit sans doute d'un acte délibéré puisque sur le côté ouest « *L'apparition de la sainte Vierge à saint Dominique* » porte également une signature inversée « EIROBC ». On peut se demander pourquoi une telle fantaisie !

Ensuite, de façon anachronique, un soldat, fils de la famille du donateur, apparaît en médaillon sous l'image sainte.

Enfin, en baissant les yeux, on découvre en-dessous du vitrail le monument aux morts, autel de marbre hébergé dans l'église et non sur une place comme il est d'usage. Il a été inauguré le 14 septembre 1921, lors d'une messe solennelle au cours de laquelle, après l'évangile, le curé Boussit égrenait le nom des 36 enfants du pays morts et des 19 disparus, chaque nom étant suivi d'un « Mort pour la France » prononcé en chœur d'une voix émue par un groupe de mutilés, et noyé dans les sanglots de l'assistance.



Nécrologie militaire de la guerre de 1914-1918

| 1914 | | | 1917 | | |
|----------------------|------------------|--|-----------------------|-------------------|------|
| Louis Reynaud | des Estables | | Jean-François Plantin | de la Vacheresse | |
| Régis Lafont | de Broche | | Elie Leydier | de Malosse | |
| Louis Bertrand | des Estables | | Célestin Lafont | des Estables | |
| Joseph Chambon | des Estables | | Alexandre Masson | de Lasterpes | |
| François Gérentes | de la Vacheresse | | | 1918 | |
| François Testud | des Estables | | Régis Eyraud S-Lt | des Estables | |
| Ernest Masson | de Merle | | Régis Giraud | des Estables | |
| Régis Chambon | des Estables | | Étienne Exbrayat | des Estables | |
| Auguste Sanial | des Estables | | Casimir Chanal | des Estables | |
| Pierre Surrel | des Estables | | Ernest Eyraud | des Estables | |
| André Boyer | des Ébranchades | | Louis Leydier | de la Vacheresse | |
| | 1915 | | Étienne Chanal | des Estables | |
| Jean Charreyron | de la Vacheresse | | Casimir Surrel | des Estables | |
| François Chazot | des Estables | | Jean Arzac | de Laussonne | |
| Louis Sanial | de Beauregard | | | Disparus | |
| Firmin Chalamel | des Estables | | Auguste Michel | des Infruits | 1914 |
| François Gibert | de Polet | | Casimir Guilhot | de Praclos | 1914 |
| Albert Grasset | des Estables | | Victor Eyraud | des Estables | 1915 |
| Lucien Descours | du Planas | | Cyprien Laurent | des Rûches | 1915 |
| Alexandre Descours | du Planas | | Régis Leydier | de la Buissonnade | 1915 |
| Jean-Claude Chapelle | des Estables | | Pierre-Baptiste Gagne | des Estables | 1915 |
| Célestin Chanal | des Estables | | Pierre Michel | des Estables | 1918 |
| Régis Eyraud | des Estables | | | Intérieur | |
| Jean-Loius Solvignon | de Ventadoux | | Alexandre Gailhot | des Estables | 1915 |
| Casimir Bérard | des Estables | | Joseph Devidal | des Estables | 1916 |
| Célestin Falcon | de la Vacheresse | | Louis Soulhol | de Besseyrou | 1917 |
| Pierre Eyraud | des Estables | | Abbé Joseph Noyer | des Estables | 1918 |
| Pierre Martin | de la Vacheresse | | Victorin Chabal | du Pré des bœufs | 1918 |
| Auguste Gimbert | de la Vacheresse | | Prosper Michel | des Estables | 1919 |
| | | | Jean-Baptiste Gagne | des Estables | 1920 |

Pour terminer cette inspection, tournons-nous vers le tambour. Au-dessus de la porte, dans une obscurité peu propice à sa mise en valeur, un tableau apparaît dans la pénombre. C'est une copie ! Avant de conter son histoire, signalons qu'en 1893, lors de la visite canonique, une description de l'église relevait la présence de trois tableaux « sans valeur artistique » :

- Sainte Anne, peinture sur toile ;
- Le Sacré Cœur de Jésus ;
- Le Sacré Cœur de Marie.

Ce n'est pas le cas du « Couronnement de la Vierge » auquel nous faisons référence, une copie certes, mais qui remplace un original de valeur mis en lieu sûr.



Le couronnement de la Vierge

Voici son histoire.

Le 27 avril 1790, en application du décret de L'Assemblée Nationale du 20 mars, le maire et les officiers municipaux du Béage, assistés de Jean-Louis Petit, procureur de la commune et de Jean-Pierre Charreyre, prêtre de la paroisse se rendent à la Chartreuse de Bonnefoy, dépendant de la commune, pour « *prendre connaissance des meubles et se faire représenter tous les registres et comptes de regie, les arrêter et former un résultat des revenus et des époques de leur échéance et de dresser etat sommaire de l'argenterie argent monnoyé, effets de la sacristie, bibliothèque et mobilier les plus précieux de la maison, et c'est ce en présence de tous les religieux* » (sic)

Celle-ci, considérée comme bien national de première origine (c'est-à-dire à vendre immédiatement) au regard du décret du 23 octobre 1790, fut mise en adjudication le 1^{er} avril 1791, sur les bases de cet inventaire, par les commissaires du district du Tanargue siégeant à Joyeuse . « *Le domaine appelé « la Chartreuse », ayant appartenu aux cydevant religieux de Bonnefoy* » fut adjugé au

citoyen Vézian, de Joyeuse, pour la somme de 25 700 livres.

La veille, avait eu lieu la vente en bloc de douze domaines de Mazan et de Bonnefoy, pour 300 000 livres à Joseph Bernardy, négociant d'Aubenas.

Le nouveau propriétaire de la Chartreuse qui croyait s'enrichir, en fait se ruina. En règlement de sommes dues, il céda à la famille Charre, demeurant au lieu-dit « Chez Delolme », une peinture sur bois de 1,23 x 1,65. Le panneau est formé de l'assemblage de 4 éléments principaux verticaux complétés aux deux coins, supérieurs par deux quarts de cercle. Ceux-ci, soit remplacent les éléments endommagés originaux, soit complètent à ces endroits le panneau qui pouvait comporter deux décrochements correspondant à la forme du retable de menuiserie dont il faisait partie.

Ce tableau resta donc plus d'un siècle aux mains de la famille Charre qui le remit à l'église des Estables en 1932 pour éviter sa détérioration par les enfants qui se succédaient dans la maison.

Alexandre Charre, apprit qu'Ernest Ribbes collectionnait les objets dispersés de la Chartreuse et lui signala ce tableau suspendu au dessus de la porte de l'Eglise et qui passait inaperçu.

Un article qu'Ernest Ribbes fit paraître dans la presse locale attira l'attention de Mr Maurice Pettex-Sabarot, amateur très averti qui demanda de l'examiner. Il l'attribua à Pietro Mariscalchi (Feltre 1520/1522-1589), peintre du XVI^e siècle vénitien contemporain de Tintoret et dont le style est proche. Ce tableau, alors en piteux état, lui parut mériter une restauration minutieuse qui fut réalisée par des experts parisiens. Il est revenu en 1988 et se trouve aujourd'hui au Musée Crozatire du Puy auquel il a été prêté pour une durée déterminée, fixée par entente entre le Conseil Municipal des Estables et les autorités compétentes de la Ville du Puy. Il a été remplacé dans l'église par la copie que l'on peut voir aujourd'hui.

Dix sept curés se sont succédés aux Estables depuis le début du XIX^e siècle, secondés au début par un vicaire, puis aidés par une bonne au début du XX^e siècle:

| | | | |
|----------|-----------|---------------------|-----------|
| P.Chazot | 1817-1832 | Pierre Boussit | 1900-1931 |
| Descours | 1832-1837 | Emile Cortial | 1931-1940 |
| Rivet | 1837-1850 | Pierre Chacornac | 1940-1960 |
| Royet | 1851-1858 | Régis Bancel | 1960-1967 |
| Besset | 1858-1866 | André Dentressangle | 1967-1973 |
| Cuerq | 1866-1876 | Louis Habouzit | 1973-1981 |
| Delolme | 1876-1890 | Jean-Louis Granger | 1981- |
| Breysse | 1890-1894 | | |
| Gaudin | 1894-1900 | | |

Dans les familles nombreuses du XIX^e et de l'avant-guerre, toutes catholiques, il était de tradition d'avoir un ou plusieurs enfants religieux. Le village a fourni de nombreux prêtres dont la plupart ont exercé hors des murs du village. L'un d'eux y a laissé sa marque qui témoigne de son attachement à ses racines.

L'abbé Charre est né aux Estables le 23 février 1838. Ordonné prêtre le 26 mai 1866, il fut successivement vicaire aux Vastres, à Chamalières, à Saint-Julien-Chapteuil, puis curé de Montusclat et de Saint-Bonnet-Le-Froid, avant de se retirer, en 1897 à Espaly.



Fidèle à son village natal, il avait prévu d'y être inhumé et avait fait construire pour cela une chapelle funéraire au cimetière, chapelle destinée à recevoir sa dépouille, ce qui fut fait à sa mort, le 30 mars 1919.

Mais la chapelle avait une histoire antérieure à ce funeste épilogue.

En 1913, l'évêque du Puy avait demandé à l'abbé Charre l'autorisation d'ériger un oratoire semi-public à l'intérieur du monument, afin que les prêtres de la paroisse puissent y célébrer la messe et les fidèles y assister.



La chapelle funéraire de l'abbé Charre



L'oratoire de la chapelle

C'est ainsi que la chapelle, érigée en oratoire, fut bénie par son fondateur le 31 août, au cours d'une cérémonie solennelle. Ce dernier, voulut en profiter pour donner aux trois anciens curés des Estables, Chazot, Descours et Rivet une sépulture décente. En effet, lors du déménagement de l'ancien cimetière, les ossements de ces prêtres avaient été recueillis et mis en vrac dans une caissette qui avait été enterrée provisoirement à l'angle nord-est de la maison Gailhot (parcelle 364). L'abbé Charre demanda que ces restes soient transférés dans son caveau, sous la chapelle, chose qui fut faite le 7 septembre 1913.

Dans ce village où même les vaches sont catholiques, bien que non pratiquantes, on pourrait relater de nombreux témoignages montrant l'attachement des villageois à leur église. Ainsi, vers 1939, 187 establainis répondent présent lorsque le curé lance une souscription pour le chauffage de l'église. 69 275 F sont ainsi récoltés. Bien que la somme couvre et au-delà le coût de la chaudière (*La somme qui restera après l'installation de l'appareil et le paiement de tous les frais accessoires, sera placée et le revenu servira chaque année à acheter une partie du charbon...*), le curé juge bon de se plaindre du peu de générosité de certains fidèles «Beaucoup ont été très généreux et un petit nombre aurait pu mieux faire, il me semble ». Pourtant, à cette époque, le prix du pain était de 3,10 F/Kg et la somme moyenne versée par chaque ouaille, en général assez misérable et ayant beaucoup de bouches à nourrir, représentait 120 Kg de ce pain si précieux!

Et même à l'époque moderne, cette générosité des Establainis vis-à-vis de leur église ne se dément pas. En 1990, les vitraux de l'église paroissiale sont restaurés. Le financement de ces travaux est assuré pour une partie par le club des aînés Peï-Veï qui avait organisé durant l'été une animation et avait souhaité que les fonds recueillis servent à la restauration des vitraux. Le complément est versé par les descendants de François Cortial et Rosine Leydier, en ce qui concerne le vitrail « L'apparition de Notre-Dame de Lourdes à Bernadette ».

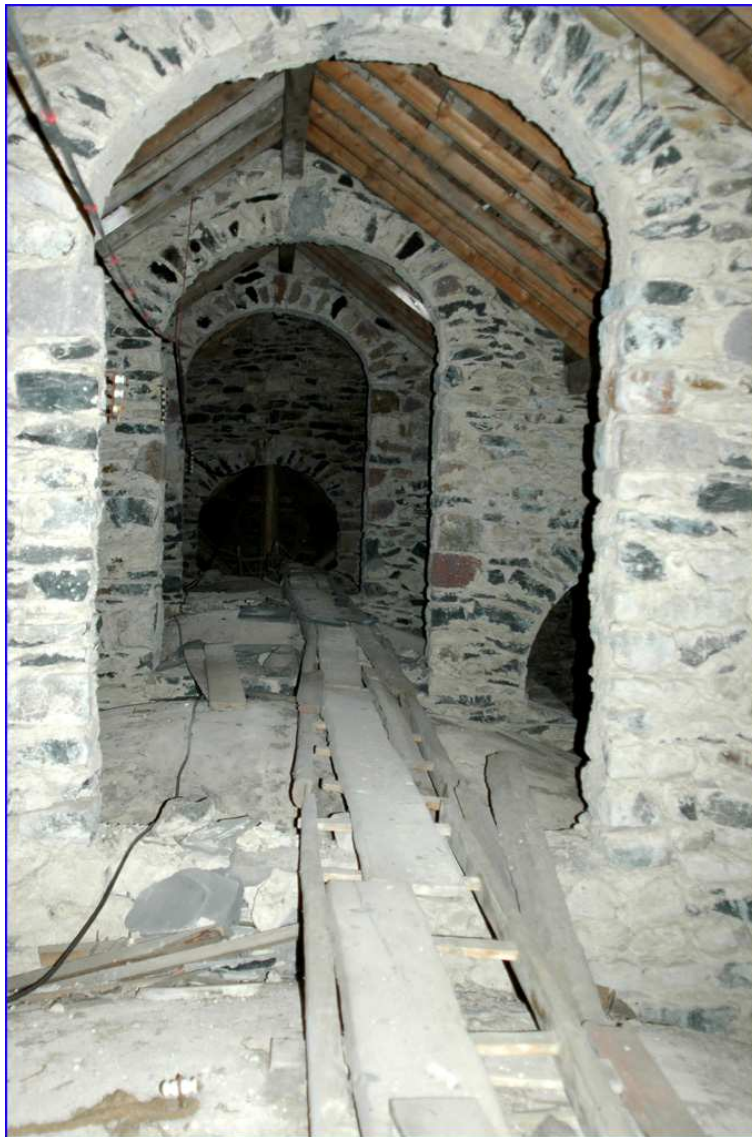
De même, le portail d'entrée abîmé a été refait gratuitement à l'identique par Pierre Gimbert de la

Vacheresse, aidé de René Eyraud de Fillade. Dieu reconnaîtra les siens !



Sortie de messe aux Estables au début du XX^e siècle

Plutôt que de représenter la façade de l'église que tout le monde connaît, terminons cette fiche par deux vues moins triviales.



Sous la toiture, au-dessus de la nef



Chœur des statues dans la tribune